



Prix littéraire de la ville de Montélimar
Concours Juliette Astier Cestion

Poésie, contes et nouvelles
- Fondé en 1965 -

54^{ème} Règlement



À vos plumes

3 Septembre 2019 au 5 Janvier 2020

Le prix littéraire de la ville de Montélimar ouvre sa **54^{ème} édition**.

Ce concours d'œuvres poétiques et littéraires est ouvert à tous les francophones. Il se divise en :

- **Un thème libre**, qui se décline en dix catégories et constitue le cœur du concours intégrant son prix le plus prestigieux (**la Plume d'Or**) avec également un prix honorifique (**La Plume d'Argent**) récompensant le lauréat dont les notes seront proches de celles de la Plume d'Or. **On précise que ces plumes or et argent ne peuvent s'obtenir qu'en concourant dans 4 sections différentes et non pas dans une seule section (ou deux ou trois)**
-
- **Le thème de l'année 2020**, qui se décline en deux catégories (Classique et Libre)

Règlement

Le concours est ouvert du 3 Septembre 2019 au 5 Janvier 2020

Conditions Générales de Participation

Deux œuvres au maximum sont acceptées dans chaque section.

- Chaque œuvre doit être adressée en **TROIS exemplaires** (format A4) sur lesquels ne doivent figurer ni le nom, ni l'adresse, ni aucun autre élément permettant d'identifier son auteur. Les œuvres devront être inédites et non publiées dans un recueil ou une anthologie.
- Le titre de l'œuvre, le nom, le numéro de téléphone, l'adresse mail et l'adresse postale de l'auteur seront reportés sur **la fiche d'inscription** jointe au règlement.
- La participation est fixée à **7 € par œuvre présentée**. Cette participation doit être réglée par chèque bancaire libellé à **l'ordre du Concours Juliette ASTIER-CESTION**.
 - Pour la section *Jeunes* (s'adressant aux jeunes âgés de moins de 18 ans au 31/01/2020), la participation est gratuite sous réserve de faire figurer à côté du titre de l'œuvre la **date de naissance** de l'auteur. Une récompense pourra être éventuellement décernée par le jury à l'ensemble d'une classe pour son travail collectif.
- **Les œuvres, la fiche d'inscription et le chèque** (correspondant au nombre total d'œuvres présentées) devront être adressés avant le **5 Janvier 2020** en un seul courrier à :

Prix Littéraire de la ville de Montélimar
Concours Juliette ASTIER-CESTION
10 ter, chemin de Saillens
26200 MONTELMAR

Les envois non conformes ou parvenus hors délais ne seront pas acceptés.

1. Thème Libre

- Chaque section du Thème Libre comprend cinq prix. Tous les lauréats reçoivent un trophée, un diplôme, le livret des poèmes primés et un sachet de nougats.
- Afin de primer un plus grand nombre de participants, le lauréat sera primé dans **la catégorie où il aura obtenu le meilleur classement** et, en cas de classement égal, **la meilleure note**. Toute personne ayant obtenu le 1^{er} prix dans une catégorie **ne pourra obtenir le même 1^{er} prix l'année suivante**.

CO DE	NOM DU PRIX	CATEGORIE
A	Prix Juliette Astier	Poésie Classique
B	Prix Morice Viel	Sonnet
C	Prix Michel Petrucciani	Formes Fixes (Mentionner la forme fixe choisie sous le titre du poème) (Ballade, maillet, pantoum, rondeau, terza rima, triolet triple, villanelle, ghazel, Gérardine, nombre d'or)
D	Prix Bernadette de Saint-Agnan	Néoclassique
E	Prix Alain Borne	Libre
F	Prix Vincent Dizon	Humour
G	Prix Charles Moulin	Nouvelles (150 lignes maximum)
H	Prix Charles Moulin	Contes (150 lignes maximum)
J	Prix Paul-Jacques Bonzon	Jeunes (Poésie, nouvelles/contes)
K	Prix bouts rimés	Avec 12 rimes imposées

Pour la nouvelle section des bouts rimés, il s'agit de composer trois quatrains en alexandrins avec les rimes suivantes : Glisse, complice, couleurs, pleurs, fervente, émouvante, unisson, façon, blessure, rassure, destin, lointain (rimes croisées ou embrassées)

Toutes les règles de prosodie de nos sections sont rappelées et détaillées par notre jury dans le *Petit Livret de Prosodie* et sur notre site internet www.prix-litteraire-montelimar.fr

La Plume d'Or sera décernée au participant qui aura obtenu le meilleur classement dans quatre sections différentes (A – B – C – D – E – F ou G ou H).

La Plume d'Argent sera décernée au lauréat ayant obtenu la seconde place dans le classement des notes de la Plume d'Or.

La Plume de l'Espoir sera décernée au lauréat ayant obtenu la troisième place dans le classement des notes de la Plume d'Or.

La Plume d'Or ou la Plume d'Argent ne sera attribuée qu'une seule fois à la même personne.

2. Thème 2020 : « Métamorphose »

À l'occasion de la 54^{ème} édition du prix littéraire de la ville de Montélimar, Concours Juliette Astier-Cestion, les membres de l'association et du jury ont choisi le thème « Métamorphose».

- Le thème est ouvert à tous les adultes, **uniquement** dans deux sections :
 - Poésie Classique (hors Forme Fixe)
 - Libre (non rimé)
- Le thème est ouvert à tous les enfants, **uniquement** dans la section poésie.

Classement indépendant du thème libre.

Le jury peut désigner moins de lauréats que prévu, voire aucun lauréat dans une section, s'il juge la qualité des œuvres insuffisante.

Les décisions du jury sont sans appel.

Le fait de concourir entraîne l'acceptation du présent règlement.

Le palmarès sera adressé à tous les participants début Avril 2019.

La date de la remise des prix sera communiquée ultérieurement courant Septembre 2019.



Prix Littéraire de la Ville de Montélimar
Concours Juliette Astier-Cestion
10 ter, chemin de Sallens
26200 MONTELIMAR
concours-poesie-jac@laposte.net